

Animer les « quarts d'heure sécurité » et « causerie sécurité » dans son entreprise

FORMACODE : 42818

OBJECTIFS

Organiser et gérer les réunions dans un objectif d'efficacité.

Animer des réunions courtes de prévention sur le terrain sur l'un des thèmes de la sécurité santé au travail.

Faire le lien entre le plan de la prévention et les actions de réunion de sensibilisation.

Mesurer l'impact sur le comportement de ses équipes pour un effet durable dans le temps et dans une démarche de progrès.

TYPE DU PUBLIC

Préventeur Sécurité Santé au travail.

Encadrement de 1er niveau possédant une culture générale de la santé sécurité au travail.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

Retour d'expériences et travaux de mise en pratique (préparation et animation de réunions).

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

> Moyens humains

Formateur qualifié, labellisé par l'UIC et détenteur d'une expérience de la co-activité dans l'industrie.

ÉVALUATION

> Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

> Les enjeux des réunions sécurité sur la prévention sécurité

Le lien et la cohérence avec la politique sécurité de l'entreprise • Intégrer les « quarts d'heure sécurité » dans le plan d'action en fonction de ses priorités • Le lien et la cohérence avec les actions du Responsable sécurité ou du Responsable technique

• Faire du « quart d'heure sécurité » une écoute terrain au bénéfice de la prévention

> L'impact sur le comportement du personnel

Finalité et intérêts du « quart d'heure sécurité » • Entretenir dans le temps l'intérêt pour les « quarts d'heure sécurité »

• Choisir le thème et les objectifs de chaque réunion • Gérer les résultats et impacts pour adapter les futurs « quarts d'heure sécurité » tant sur le fond que sur la forme

> Préparation des réunions de terrain

L'organisation des réunions dans le cadre d'un plan de sensibilisation • L'impact des thèmes et des sujets retenus

• L'itinéraire pédagogique de la réunion • L'écoute active du terrain • Préparer les « quarts d'heure sécurité »

> Animer et communiquer efficacement

Les principes de base de la pédagogie auprès des adultes et de la communication • Susciter la parole

de son auditoire • Traiter une objection • Clôturer le « quart d'heure sécurité »

Cette formation permet d'animer dès son retour dans l'entreprise, des réunions de Comité de prévention ainsi que des « causeries sécurité » telles que prévues par le Système commun MASE-UIC.

MODALITÉS

Durée : 1 jour.

Prix : nous consulter.